

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du Mardi 2 Avril 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	19	21

Vote
A l'Unanimité
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Seine et Marne
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 2 Avril à 18 heures 30 minutes, le Comité Syndical du SIAEP NEMOURS - EAU POTABLE s'est réuni à la STEP NEMOSIA, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEUTOT Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par voie électronique aux membres le 26/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été déposés sur le site du syndicat le 27/03/2024.

Présents : M. PEUTOT Christian, Président, M. BADJA Hanspeter, M. BAURY-SAILLY Frédéric, Mme BEAUVAIS Evelyne, M. BRIAND Thierry, M. BROCHON Eric, M. COFRECES Segundo, M. DARVILLE Eric, M. DEMASSON Frédéric, M. DUMAY Jean-Claude, M. NEHOULT Jean-Pierre, M. ORIGNE Thierry, Mme PANNESE MAGALIE, M. PAVIE Gilbert, M. RAFFALLI Laurent, M. REMOND Thierry, M. ROUX Philippe, M. VALLERY Thierry, M. MORISSEAU Vincent,

Excusé(s) avec procuration : Excusé(s) ayant donné procuration : M. KINDERF Gilles à M. BAURY-SAILLY Frédéric, M. JEULIN Fabrice à M. DEMASSON Frédéric,

Absent(s) :

Absent(s) : M. CLERGEOT Philippe, M. DOUANNE Bruno, M. JARDIM-VIEIRA Orlando, M. MAUCCI Xavier, M. PETIT Michel, M. DALMAYRAC Eric

A été nommé secrétaire : M. COFRECES Segundo

2024/010 – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024 - Budget Eau Potable

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2312-1 et suivants,
Vu le paragraphe n°54 de l'instruction n°3 A-9-10 du BOI du 30 décembre 2010,
Considérant les orientations budgétaires pour l'année 2024 présentées par le Président le 14 Mars 2024
Considérant le projet de Budget Primitif 2024 du service Eau potable soumis au Comité Syndical,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité

ADOpte

Le Budget Primitif 2024 du service Eau potable, par chapitre, qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section d'EXPLOITATION	3 248 118.00 €	3 248 118.00 €
Section d'INVESTISSEMENT	2 746 406.48 €	2 746 406.48 €
TOTAL	5 994 524.48 €	5 994 524.48 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits. Et ont les membres présents, signé au registre.

Pour copie conforme.

Secrétaire

df. COFMECES

Secundo



S.I.A.E.P.
 A NEMOURS, le 03/04/2024
 Le PRESIDENT

41 Quai Victor Hugo
 77140 Nemours
 ☎ 01 64 28 85 04
 ✉ 01 64 78 14 48



Christian PEUTOT

Nemours - Saint-Pierre